



Association pour l'Aménagement du Quartier des MOULIERES

n° de parution 19980049 au JO du 05/12/1998 sous le n° d'annonce 2249

site internet : <http://aaqm.free.fr>

BULLETIN D'INFORMATION 2009

Depuis 10 ans, la mobilisation des habitants du quartier des Moulrières et le travail de concertation avec les élus ont permis la réalisation d'aménagements importants. Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée le 3 décembre 2008 devant plus de 70 personnes. Nous avons dégagé les priorités de l'AAQM pour 2009 en bénéficiant des éclairages de Mr Lovisolo, Vice-Président du Conseil Général du Vaucluse, et de Mr Pellenc, Maire de Pertuis. Nous avons rappelé que la sécurité des personnes les plus vulnérables et la préservation de notre cadre de vie étaient au premier rang de nos motivations. Nous avons aussi profité du pot de l'amitié pour marquer les dix ans de notre association. Sur ce volet animation, nous vous informons que l'AAQM organise, avec le soutien de la mairie et pour la sixième année consécutive, le **pot des quartiers**. Nous vous convions à ce moment de convivialité entre voisins le

Vendredi 29 mai 2009 à partir de 19h00
au lotissement les Gémeaux, chemin des Moulrières.
Les spécialités de chacun(e) sont les bienvenues :
salées, sucrées, liquides et glaçons ...

Notre site internet fournit de nombreuses informations sur nos actions et nos réalisations.

<http://aa.qm.free.fr>

Vous y trouverez en particulier les adresses électroniques des correspondants de quartier et un kiosque pour déposer vos remarques et suggestions, ainsi que de nombreuses photos. L'une d'elles représente les correspondants, elle a été réalisée par la correspondante du journal La Provence. Ce journal relate nos actions depuis la première heure et il mentionne toujours notre représentativité. A ce titre, nous sommes satisfaits de constater que le nombre d'adhérents de l'A.A.Q.M. est en augmentation : de 140 familles adhérentes en 2007 nous sommes passés à 150 familles en 2008. Cette forte adhésion nous encourage à poursuivre nos actions et à développer une plateforme pour favoriser les initiatives locales. Si vous voulez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'A.A.Q.M. pour 2009, adressez le **bulletin d'adhésion** ci-dessous, accompagné d'un **chèque de 6 Euros** (montant de la cotisation 2009) à l'ordre de l' A. A. Q. M. directement à votre correspondant de quartier **ou** par voie postale au **nouveau siège social de l'association** :

A.A.Q.M. chez Mr Philippe Bruguera, Le Clos Florent, 84120 PERTUIS

----- Bulletin d'adhésion à l' A A Q M pour 2009 -----

Nom: Prénom :

Nom de votre correspondant AAQM :

Adresse :

Tel : email :

Bilan des demandes 2008 et perspectives pour 2009 :

Les aménagements et projets sur lesquels nous pouvons être consultés sont autant d'occasion de faire valoir notre avis. Nous faisons en sorte que les remarques formulées et transmises par l'AAQM soient les plus pertinentes possibles et qu'elles puissent s'inscrire dans l'intérêt général.

En 2008, l'AAQM a mis en place un **processus de concertation** avec le Conseil Général de Vaucluse. Les études de faisabilité d'une première tranche fonctionnelle de la **déviation Pertuis Villelaure** ont débouché sur des engagements importants des élus. Le président du Conseil général, Mr Claude Haut, nous a précisé par écrit que les travaux débuteraient dès le deuxième semestre 2009. Il a confirmé que la mise en œuvre de cette première solution de désenclavement de Pertuis était une priorité pour l'Assemblée départementale. Dans le cadre de la concertation avec le CG 84, des réunions avec ses services techniques sont prévues, sous l'égide de Mr Lovisol, Vice-Président délégué du Conseil Général.

Face à l'augmentation du trafic routier et tout particulièrement celui des poids lourds sur la **RD 973**, la limitation de la vitesse et les cheminements piétonniers protégés se révèlent de plus en plus précieux. Il y a une forte attente pour la **réalisation du second tronçon de l'entrée de ville**. Les aménagements réalisés en 2007 devraient être poursuivis jusqu'à la croix de Gon. A cet endroit, la réalisation d'un nouveau rond-point a focalisé les remarques et suggestions des adhérents, elles ont été transmises aux services techniques concernés (Communauté du Pays d'Aix, Mairie de Pertuis et Conseil Général de Vaucluse). En particulier, nous avons demandé une meilleure prise en compte de la sécurité pour les enfants prenant le bus scolaire. Nous espérons que le démarrage des travaux s'effectuera, comme annoncé lors de notre Assemblée Générale de décembre 2008, au second semestre 2009.

Pour le bas du **chemin du Ventoux**, la mairie de Pertuis propose la mise en place d'un sens unique, elle prévoit une période d'essai pour cet aménagement.

Rue Gustave Lançon, la limitation de la vitesse (à 30 km/h) et la mise en sécurité du bas de la rue ont été plusieurs fois réclamées.

Des demandes de rotations supplémentaires pour le ramassage des lycéens par les **bus scolaires** ont été relayées auprès de la C.P.A.

Nous espérons que 2009 verra aboutir ces requêtes.

Le projet de modification du P.O.S. prévoyait un périmètre d'étude pour le **projet de déviation nord** (point n°5 de l'enquête d'utilité publique d'octobre novembre 2008). A la demande du commissaire enquêteur, ce point a été supprimé du projet de modification. Les fortes réserves émises par l'AAQM sur les motivations, la présentation et l'impact environnemental de ce point de l'enquête ont ainsi été prises en considération.

Pour 2009, nous souhaitons apporter une attention forte à notre environnement et à notre cadre de vie. Nous veillerons à ce que les aménagements et projets prévus dans notre quartier garantissent des accès sécurisés et une continuité des cheminements piétonniers. En particulier, nous serons vigilants à ce que les solutions proposées prennent en compte l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Pour suivre l'évolution des actions de l'AAQM, pensez à visiter notre site internet <http://aa.qm.free.fr> ... et à laisser vos impressions sur le kiosque.

A bientôt pour le pot des quartiers : le vendredi 29 mai 2009 à 19h00